

BULLETIN D'INFO N° 9

Des résultats positifs !

Dans ce bulletin nous faisons le point de nos propositions essentielles; toutes n'ont pas été retenues, mais certaines ont eu des réponses positives. Ces résultats ont été obtenus grâce à l'action de tous; mais attention, nous devons être vigilants et plus ambitieux.

Parc Ozenne : Ce magnifique parc sera rendu public après aménagement en 1995.

Chateau Ozenne : (petit rappel historique) Sauvé de la pelle mécanique le 20 mai 1992. Inscrit à l'inventaire des monuments historiques le 18 février 1993. Vote le 22 octobre 1993, par le conseil régional d'un budget pour la réfection de la toiture. Aujourd'hui nous constatons que, plus d'un an après cette décision, les travaux de "mise hors d'eau" n'ont toujours pas commencé, et que la bâtisse continue à se dégrader. Nous avons donc demandé au conseil régional d'accélérer les procédures administratives de mise en oeuvre de ces travaux.

Place Cuvier : L'aménagement actuel n'est pas satisfaisant (plus particulièrement les entrées et sorties). Il devra être amélioré lors de la suppression du mur du lycée et de l'aménagement du parc Ozenne. Nous avons demandé à la municipalité de remettre des bancs.

Terrain derrière l'église : Le permis est prorogé d'un an. La municipalité refuse d'acheter le terrain pour y faire un espace public (jardin d'enfants, place etc...). Les belles déclarations faites par les élus sur le maintien ou l'aménagement des "coeurs de quartiers en véritable coeurs de village" doivent être concrétisées par des actes.

Ecole Lapujade : La municipalité a accepté d'aménager une entrée pour les voitures des parents d'élèves. Ce projet sera réalisé en concertation avec tous les intéressés. Agir demande que des travaux améliorant la sécurité soient réalisés aux abords de l'entrée sur la route d'Albi.

Lotissement Rixens : Situé entre la rue Henry Frenay et le chemin Raynal.

Maître de l'ouvrage Patrimoine S.A. Languedocienne d'HLM

Opération : Maisons individuelles (un étage) T4, T5. Habitations intermédiaires (deux étages) T3, T4.

Nous avons obtenu de la direction des HLM que le projet soit présenté aux riverains. Comme nous l'avions demandé les arbres de hautes tiges sont préservés et deux petits jardins publics seront créés (un en bordure du chemin Raynal, et l'autre à l'entrée de la nouvelle rue Jacques Decomble). A notre demande ainsi que celle des riverains, le projet de construction sur le terrain situé entre les rues H. Frenay et de l'armée d'Afrique, est suspendu. Affaire à suivre !.

Virage, chemin Lapujade, et place de l'armée d'Afrique : Après notre recours nous avons obtenu que ce virage en angle droit soit modifié ainsi que la réalisation d'une zone de protection devant l'entrée d'un riverain. Cette réalisation qui a été retardée était promise pour décembre 94. Nous intervenons pour le non respect de ce dernier délai.

Pigeonnier situé boulevard Netwiller : Après avoir sauvé le pigeonnier d'une zone constructible, nous avons obtenu que ce monument, témoin du passé de Croix-Daurade soit rénové en 1995.

Voieries : Dans le but d'améliorer la sécurité des piétons nous avons obtenu le marquage sur la chaussée de passages protégés aux carrefours suivants:

Ja nu 55
N° 9

- 2 -

-Carrefour place de la Cabarette et chemin Lanusse. Carrefour chemin Lapujade et chemin Jaffary -
Carrefour rue Yves Prépognot et route d'Albi.

Nous avons également obtenu le repérage au sol et par panneaux de la piste cyclable au carrefour d'Atlanta et route d'Agde.

Piste cyclable route d'Albi : Le premier tronçon en site propre, entre le Bd d'Atlanta et la place Cuvier sera réalisé à l'occasion de la prochaine réfection de la chaussée, consécutive au transfert de la RN88 de l'état à la ville de Toulouse. Travaux prévus en 1997, mais la ville essayera de les réaliser fin 1995.

P.O.S (plan d'occupation des sols) 5ème révision soumise à l'enquête publique. Nos demandes de modification, déposées sous forme de requêtes avaient été élaborées à partir de nombreuses interventions antérieures, de l'étude du dossier du POS, et à la suite de la réunion publique du 18 Avril à la salle Cuvier.

Avec l'Union des Comités de Quartiers nous vous avons communiqué au moment de l'enquête un dossier donnant notre analyse sur les grandes orientations du POS. En conclusion, nous affirmons que le POS était discriminatoire pour certains quartiers, et qu'il révélait deux volontés contradictoires:

- Respecter la ville, son patrimoine. (création des zones UC)
- Accélérer "l'urbanisation" des anciens faubourgs et des grands axes.

La commission d'enquête a donné un avis favorable au projet.

Pour Croix-Daurade les requêtes de notre association étaient de trois types:

- 1- Sur le règlement
- 2- Sur le zonage (limitation de la densification)
- 3- Sur la préservation d'espaces (mise en réserve)

Qu'avons nous obtenus pour Croix-Daurade ? Avis favorable de la commission pour:

- la modification du règlement.** Obligation de réaliser une étude hydrologique préalablement à toute opération d'urbanisme. (protection de la nappe phréatique)
- la réalisation d'un cheminement piétonnier ; entre l'impasse du cimetière et la rue Ebelot.
- protéger des espaces boisés** : carrefour rue H. Frenay, chemin Raynal, propriété de Mme Casalé, et parc route d'Albi.
- la demande d'inventaire des arbres et des espaces de qualité
- le reclassement de zone en UBa rue Edmond Rostand.

La commission reconnaît l'absence de tracés et de réserves prévus pour pistes cyclables.

Par délibération le conseil municipal du 23/12/94 a adopté le nouveaux POS.

Voilà donc les revendications essentielles que nous avons obtenues. Prochainement nous vous tiendrons informé de nos projets.

MEILLEURS VOEUX pour 1995

En priorité nous adressons des vœux, pour plus de bonheur, et de santé à tous les habitants de Croix-Daurade. Nous formulons aussi des vœux d'espoir, pour que sur ce quartier nous soyons encore plus vigilants, et plus solidaires.

Nous souhaitons également être une équipe, plus nombreuse, plus efficace, pour mieux préserver et développer la qualité de vie à Croix- Daurade.

A bientôt .

Bulletin d'adhésion: à retourner à Agir pour Croix-Daurade

Nom

Adresse

Tel

Adhésion: 25F Adhésion de soutien 100F En espèces ou en chèque à l'ordre de Agir pour Croix-Daurade